



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1913

Théâtre Nouvelle Génération - Agrandissement de la cage de scène - 23 rue de Bourgogne à Lyon 9e - Opération n° 09048571 - Lancement des travaux de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2, programme n° 20005

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1913 - THEATRE NOUVELLE GENERATION -
AGRANDISSEMENT DE LA CAGE DE SCENE - 23 RUE DE
BOURGOGNE A LYON 9E - OPERATION N° 09048571 -
LANCEMENT DES TRAVAUX DE L'OPERATION ET
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE
L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-2,
PROGRAMME N° 20005 (DIRECTION DE LA
CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan
d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Théâtre Nouvelle
Génération - Réhabilitation et extension de la cage de scène ».

Par délibération n° 2021/1151 du 30 septembre 2021, vous avez approuvé le lancement
des études de l'opération d'agrandissement de la cage de scène du Théâtre Nouvelle
Génération.

Par délibération n° 2022/1811 du 7 juillet 2022, vous avez approuvé l'actualisation des
autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement
pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle de « Conservation du patrimoine culturel 2021-
2026 (gestion HT) » n° 2021-2, programme n° 20005.

Le Théâtre Nouvelle Génération (TNG), situé au 23 rue de Bourgogne à Lyon 9^{ème}, est un
ensemble immobilier datant du début des années 1930, conçu par l'architecte Michel
Roux-Spitz (également concepteur du Théâtre de la Croix Rousse à Lyon).

La forme de la parcelle d'origine a imposé au bâtiment une scène triangulaire. Cette
configuration atypique perturbe la diffusion et la création de spectacles.

La construction du groupe scolaire Nérard sur la parcelle mitoyenne du théâtre offre
l'opportunité de pouvoir agrandir le bâtiment du TNG, permettant ainsi d'avoir une scène
rectangulaire, conforme au standard en la matière, et validée par les utilisateurs.

Les études de maîtrise d'œuvre au stade APD (avant-projet définitif) conduisent à une
estimation du montant global de l'opération à 3 250 000 €TTC.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études seront attribués en application des
dispositions du code de la commande publique.

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, n° 2021/1151 du
30 septembre 2021, et n° 2022/1811 du 7 juillet 2022 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de la phase travaux de l'opération n° 09048571 « Théâtre Nouvelle Génération - Agrandissement de la cage de scène » est approuvé. La dépense en résultant sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2, programme n° 20005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon - programme n° 20005, AP n° 2021-2, opération n° 09048571, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 316, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

<i>Réalisé antérieur</i> :	14 843,62 €;
2022 :	200 000,00 €;
2023 :	2 825 156,38 €;
2024 :	210 000,00 €;
TOTAL :	3 250 000,00 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier des subventions éventuelles auprès de l'État, et notamment de la Direction régionale des affaires culturelles, auprès de la Région mais aussi toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET